

DES MESURES IMPORTANTES pour optimiser les conditions sonores

Les engagements de l'État en faveur d'une réduction des nuisances sonores se traduisent par des mesures et des actions concrètes dans le cadre de l'aménagement du périphérique Nord de Nantes.

Des enrobés à haute performance acoustique

Conformément aux exigences du cahier des charges, des enrobés à haute performance acoustique ont été posés sur les chaussées entre les portes de Rennes et d'Orvault. À la demande du maître d'œuvre, le Cerema a contrôlé leur performance en juillet dernier. Son rapport atteste que le revêtement utilisé est classé parmi les revêtements de chaussée les moins bruyants, avec une performance acoustique mesurée inférieure à 71 dB(A), contre 78 dB(A) pour un enrobé classique.

Deux écrans acoustiques en travaux

La réalisation et la réhabilitation d'écrans acoustiques vont maintenant commencer.

Un premier écran d'une longueur de 328 m pour une hauteur de 2 m va être construit en périphérie intérieure, au droit de la bretelle de sortie de la porte de Rennes. La durée des travaux prévue est de quatre mois. Le second écran, situé en périphérie extérieure au droit de la voie métropolitaine 42, sera réhabilité. Les dimensions de l'écran actuel seront conservées (102 m de long, 2 m de hauteur). Les panneaux de l'écran,



Principe de fonctionnement d'un écran acoustique.

hauts de 1,35 m, seront entièrement changés pour une meilleure performance acoustique. La durée des travaux prévue est de deux mois.

Un suivi de performance

À l'issue des travaux, le maître d'ouvrage fera appel à un bureau de contrôle pour mesurer la performance acoustique des écrans.

Des mesures seront également réalisées en façade d'habitations pour évaluer le niveau sonore et le respect de la réglementation.

OUVRAGE PISCICOLE DANS LE CENS

Les études, interrompues pendant la crise sanitaire, ont repris : elles vont conduire à la construction, à l'automne 2021, d'un ouvrage destiné à améliorer la franchissabilité du Cens par les poissons.



Buses en amont du Cens.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Les talus de l'infrastructure et la zone des bassins d'eaux pluviales vont faire l'objet d'un traitement paysager : engazonnement, plantations, paillage et clôtures.

Les travaux seront engagés avant la fin de l'année 2020.

Pour en savoir plus : www.peripherique-nantes.fr



Dispositif de contrôle de performance acoustique des enrobés.

L'ÉQUIPE

Maître d'ouvrage :

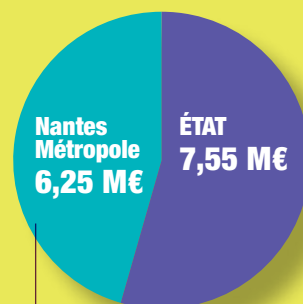
Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire
Contact : m844-peripherique-nantais.
dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr

Maître d'œuvre :

Service ingénierie routière (SIR) de la Direction interdépartementale des routes de l'Ouest (DIR Ouest)

FINANCEMENT

13,8M€, inscrits au contrat de plan État - Région



avec le soutien financier du Département de Loire-Atlantique de **3,5 M€**

CALENDRIER DES TRAVAUX

Oct. 2020 > Écrans acoustiques

Nov. 2020 > Aménagements paysagers

Sept. 2021 > Ouvrage sur le Cens

Cette lettre d'information est publiée par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire.

Conception, rédaction et réalisation : MD Conseil
Crédits photographiques : DREAL Pays de la Loire, DIRO